

**alter ego**

ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE  
ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES

# Rapport d'activité 2020



# Table des matières

L'année 2020 en bref _____	3
Equipe d'alter ego _____	4
Formation des professionnel-le-s du domaine de la santé et du social _____	5
Permanence téléphonique _____	6
Premier symposium « Vieillesse sans violence » _____	9
Communication _____	10
Finances _____	11
Perspectives 2021 _____	17

*Ce rapport d'activité a été rédigé dans la situation particulière liée à la pandémie de COVID-19. Il est donc présenté de manière succincte. Pour plus d'informations sur les activités d'**alter ego**, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de l'association.*

<b>coordination@alter-ego.ch ou 079 335 57 62</b>
---

## Le voile se lève sur la maltraitance envers les personnes âgées

Alors que la pandémie a suspendu nombre d'activités associatives, ce fut tout le contraire pour le Comité de l'association **alter ego** composé de professionnel·le·s-bénévoles.

Dès mars 2020, il a été appelé à apporter son expertise dans des situations inattendues comme à intensifier sa communication interne à distance. Certes, des événements importants comme l'Assemblée générale ou la Journée de réflexion sur les axes stratégiques ont dû être annulés. L'Assemblée générale s'est déroulée formellement par correspondance; nous remercions chaque membre pour sa compréhension et sa participation.

Les séances du Comité furent régulières par visioconférence ainsi que le déroulement des Groupes de travail.

Dans les rapports suivants, vous lirez l'adaptabilité des deux piliers d'**alter ego** dans **l'information et la formation** pour être au service du grand public comme des professionnel·le·s en charge de nos aînés.

La pandémie, le semi-confinement, les vagues successives, le suivi attentif de toutes et tous dans les recommandations sanitaires, ont porté nombre de femmes et d'hommes à prendre le temps offert pour se souvenir d'un proche oublié et de se rapprocher de lui; magnifique acte d'humanité où **alter ego** a apporté son écoute, ses recommandations professionnelles. Grâce à la COVID-19, le tabou sur la maltraitance envers les personnes âgées lève son voile par l'initiative des professionnel·le·s du milieu socio-médical qui ont suivi les formations d'**alter ego** et nombre de proches qui découvrent son engagement.

Le début 2021 se déroule sous les mêmes auspices, confirmant la pertinence d'un engagement professionnel, sans faille, pour la qualité de vie dans la dignité de nos aîné·e·s.

### association **alter ego**

Delphine Roulet Schwab  
Présidente



Jörg Rickenmann  
Coordinateur



## L'équipe d'alter ego

### La composition du Comité 2020

Au 31.12.2020, le Comité est composé de:

Présidente	Delphine ROULET SCHWAB
Membres élus	Virginie CASELLINI-LE FORT Anna GOLISCIANO Anna RIVOIR Françoise ROBELLAZ Mady SCHILT THONNEY
Soumis à élection 2021	Agnès MOLLET Anouk MOTTIER Bertrand STREIFF
Coordination	Jörg RICKENMANN

En outre, les personnes suivantes apportent leur contribution pour mener à bien les différentes activités de l'association.

Portail documentaire	Floriane ROULET JEANNERET
Finance	Christine GUEX Evelyne SAUVAIN
Révision des comptes	Marc FLOQUET Filip UFFER
Formation	Anita RUBINI Marie-Thérèse ALBRECHT
Conseils de la Permanence tél	<i>en plus des Membres du Comité</i> Aline LACROIX Jean MESSERLI Ginette ROSSEL

### Des formations ralenties par la crise sanitaire

En 2020, les activités de formation d'**alter ego** ont été durement touchées par les restrictions sanitaires. De nombreuses heures de formation ont dû être annulées et plusieurs projets reportés. Cependant, 5 sensibilisations (3h) ont pu être organisées ainsi que 2 x 1 jour entier. Une des journées a été donnée dans le cadre de la collaboration mise en place avec ProSenectute depuis plusieurs années. La 2ème journée a été animée dans le cadre de la nouvelle collaboration avec l'AVALEMS (Association valaisanne des EMS).

En outre, la formation « La communication au service de la bientraitance envers les personnes âgées » qui avait été dispensé deux fois en 2019 a pu être poursuivie en 2020 à raison de 8 demi-journée. Cette formation a pour objectif de définir des pistes de communication bientraitante et de sensibiliser les participant-e-s aux blessures potentielles d'un mode de communication perçu comme maltraitant (entre collaborateurs, entre collaborateurs et résidents et/ou famille).

**alter ego** a pu répondre à une demande spécifique pour une intervention de 2h dans le contexte des soins à domicile, pour le CMS de Montreux. La même demande d'intervention est reportée pour le CMS de Clarens en 2021. L'origine de la demande émanait du besoin des professionnel-le-s sur le terrain de pouvoir améliorer la détection de situation de maltraitance à domicile ainsi que des pistes de réflexion pour intervenir. La Formation PREMALPA, quant à elle, n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année ni sur Genève, ni sur Neuchâtel ni sur Vaud.

Malgré toutes les restrictions, **près de 250 personnes ont bénéficié de formations** au sujet de la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.

La coordination de formation a changé de mains. Françoise Robellaz a transmis cette responsabilité à Anouk Mottier au 31 décembre 2020. Au vu de la complexité des activités de formation d'**alter ego**, ce relais s'est fait sur plusieurs mois et Françoise Robellaz reste dans l'équipe des formatrices et en soutien sur demande pour la coordination. Nous la remercions chaleureusement pour ces nombreuses années dans cette fonction de coordination. Anouk Mottier a également rejoint l'équipe des formatrices qui est maintenant constituée de cinq personnes qui donnent les cours en français et une personne en allemand.

Nous espérons bien sûr que les conditions sanitaires en 2021 pourront offrir de meilleures perspectives pour la formation.

## Permanence téléphonique

# La Covid-19 contribue à la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées !

## La permanence téléphonique **alter ego**: ressource utile et utilisée pour la dignité des personnes âgées.

Lors de la première vague, le Tessin d'abord puis rapidement la Suisse romande ont été profondément touchés alors qu'en Suisse allemande on ne connaissait que des cas isolés. Alors que nos collègues de Suisse allemande étaient débordés par des appels de réclamation concernant le non-accès des proches dans les EMS, en Suisse romande, nous n'avons reçu que quelques appels affligés, mais compréhensifs, de ne pouvoir être auprès de leurs proches.

*Est-ce le semi-confinement qui a encouragé nombre de familles à franchir le pas pour signaler la situation d'un de leur proche à domicile, victime de maltraitance ?*

*A chaque appel, l'appelant-e nous disait qu'il-elle voulait depuis longtemps nous appeler.*

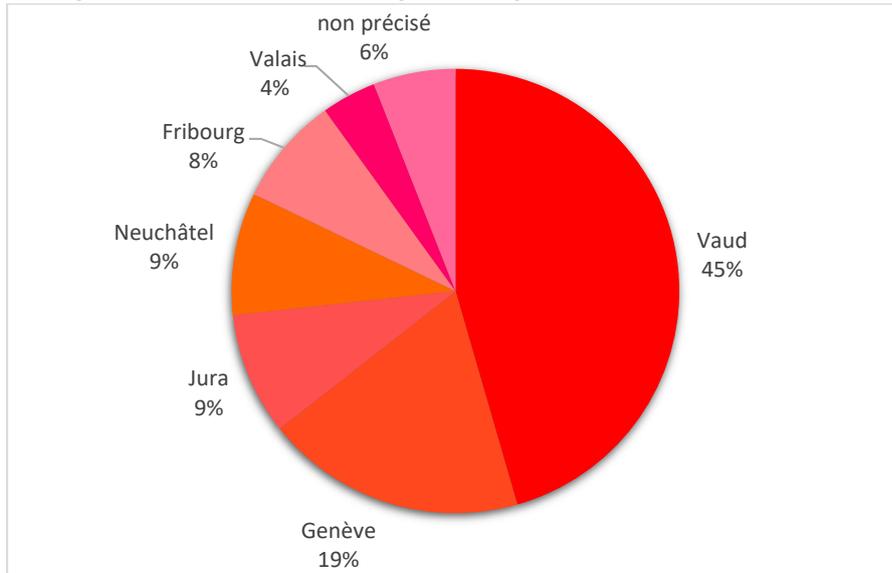
*A chaque appel, alter ego a apporté le conseil pour que la victime recouvre sa qualité de vie, dans la dignité et la sécurité.*

La deuxième vague a accentué les signalements de "vieilles" situations; et cela continue au moment de la rédaction de ce rapport.

## Les chiffres

En 2020, la permanence téléphonique d'*alter ego* a reçu 67 appels concernant des signalements de maltraitance envers les personnes âgées. Chaque situation a pu être résolue rapidement grâce au réseau fort qu'*alter ego* a en Suisse romande. Ce nombre représente plus d'une situation par semaine, tous cantons confondus, alors que cette ressource de conseils aux victimes ou aux témoins ne fait (pas encore) de campagne de sensibilisation.

**Graph. 1 – Les situations reportées par canton**



Les situations concernaient tous les cantons romands : Vaud 46%, Genève 19%, Jura 9%, Neuchâtel 9%, Fribourg 8%, Valais 4%. Pour le 6% restant d'appels, le canton n'a pas été précisé ou ils concernaient la situation sanitaire nationale (COVID).

### **Profil des victimes**

Majoritairement âgées de plus de 80 ans (86%) et principalement des femmes (59%). Les hommes représentent le 30% des victimes, les autres étant des appels concernant des groupes de personnes. Les victimes vivent principalement à domicile (69%) et la majorité vit soit seul-e (35%), soit avec l'auteur de maltraitance (26%). Le 23% vit en EMS.

### **Profil des appelants**

Les appelants sont majoritairement des femmes (67%), en majorité des membres de la famille (49%) et principalement des enfants ou belles-filles (70%). Les victimes représentent le 23%, les professionnels le 21% et l'entourage le 7%.

### **Profil des auteurs**

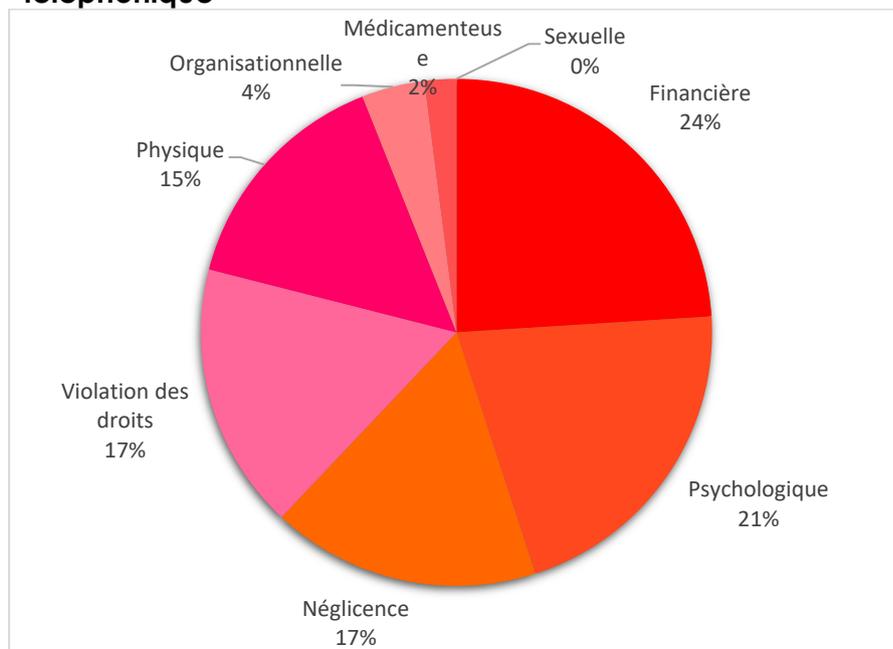
Les auteurs présumés sont principalement des professionnels (49%) et des membres de la famille (40%). Concernant le genre de l'auteur, les chiffres sont presque équivalents à 2019; pour 2020 une majorité de femmes (39%, 21% pour les hommes). Dans le 40% restant de situations l'auteur présumé n'est pas une personne isolée mais un groupe de personnes, dans 40% des cas des professionnels (équipe des soins à domicile ou d'institution par exemple), plus rarement plusieurs membres de la famille ou un groupe de voisins.

### **Types de maltraitance**

Parmi les types de maltraitance, les plus souvent évoquées sont financières (24%) et les maltraitances psychologiques (21%). Viennent ensuite les négligences (17%), les violations des droits (17%) et les maltraitances physiques

(15%). Les autres types de maltraitance sont moins fréquemment mentionnés lors des appels (organisationnelles 4%, médicamenteuses 2% et sexuelle 0%). A noter que par rapport à 2019 on remarque une augmentation de suspicion de maltraitances financières; elles deviennent la raison principale du recours à la permanence téléphonique.

**Graph. 2 – Types de maltraitance reportés à la permanence téléphonique**



## **Premier symposium de la plateforme Vieillesse sans violence**

Le 28 janvier 2020, la plateforme Vieillesse sans violence, dont alter ego est membre fondateur, a tenu son premier colloque national à Fribourg.

Avec le titre *Affûter les regards* pour promouvoir la prévention, cette journée a réuni environ quatre-vingts professionnel-le-s se sont réunis pour faire le point sur la question de la maltraitance à l'égard des personnes âgées en Suisse et réfléchir aux mesures de prévention qui doivent être prises.

Ce colloque a permis de donner de la visibilité à cette réalité encore souvent ignorée ou passée sous silence. Il a bénéficié d'une belle couverture médiatique qui a permis de faire sortir ce sujet du cercle des professionnel-le-s pour toucher également le grand public.

L'association **alter ego** y a pris une part importante, notamment grâce aux interventions de sa présidente Delphine Roulet-Schwab et de son coordinateur Jörg Rickenmann.

La volonté de Vieillesse sans violence est d'organiser cette rencontre a un rythme biennal.



## Communication

# Une nouvelle série de dépliants pour valoriser l'ensemble des prestations de l'association

Pour faire la promotion de chacune de ses prestations et leur donner la visibilité qu'elles méritent, l'association **alter ego** a édité en 2020 une nouvelle série de dépliants présentant l'ensemble de son offre. La série est complétée par une brochure « Devenir membre » avec toutes les informations sur les bénéfices réservés aux membres de l'association alter ego et un bulletin d'adhésion.

Ces dépliants sont distribués dans des lieux stratégiques. Ils peuvent également être commandés auprès du secrétariat de l'association ou téléchargés en ligne.



La maltraitance envers les aîné-e-s n'est pas une fatalité, nous pouvons agir.



### FORMATION

Prévention de la maltraitance envers les personnes âgées  
Promotion de la bientraitance



### PORTAIL DOCUMENTAIRE

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance envers les personnes âgées

[www.portailmaltraitancedesaines.ch](http://www.portailmaltraitancedesaines.ch)



### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Violence et maltraitance envers les personnes âgées  
ÉCOUTE ET INFORMATION



### THÉÂTRE FORUM

Une autre manière de sensibiliser à la maltraitance envers les personnes âgées



### DEVENIR MEMBRE

Soutenez la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées



## **Bilan et comptes 2020**

Les réviseurs des comptes se sont réunis au printemps 2021 et ont validés les comptes établis par Christine Guex, que nous remercions vivement pour son précieux travail.

Le compte de Pertes et Profits, le Bilan, le rapport des comptes, ainsi que le rapport des réviseurs sont présentés aux pages suivantes.

## Pertes et Profits

01.01.20 - 31.12.20

Charges			Précédent	Produits			Précédent
<b>6</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>111'725.59</b>	<b>128'991.90</b>	<b>3</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>105'470.65</b>	<b>126'449.55</b>
<b>65</b>	<b>Charges d'administration et d'informatique</b>	<b>30'276.44</b>	<b>29'566.40</b>	<b>32</b>	<b>Cotisations, dons et subventions</b>	<b>22'030.00</b>	<b>23'610.00</b>
<b>650</b>	<b>Charges d'administration</b>	<b>3'040.80</b>	<b>3'285.60</b>	<b>320</b>	<b>Cotisations</b>	<b>20'240.00</b>	<b>23'140.00</b>
6500	Matériel de bureau, imprimés, photocopie	231.90	930.10	3200	Cotisations	20'240.00	23'140.00
6513	Frais de port	511.00	475.50	<b>325</b>	<b>Dons</b>	<b>1'790.00</b>	<b>470.00</b>
6514	Frais informatique	84.00	400.00	3250.1	Dons	450.00	
6515	Place de travail	1'613.90	1'480.00	3250.2	Dons sur cotisations	1'340.00	470.00
6519	Frais divers	600.00		<b>35</b>	<b>Recettes diverses</b>	<b>2'668.50</b>	<b>2'719.30</b>
<b>652</b>	<b>Cotisations, dons, cadeaux</b>	<b>1'533.20</b>		<b>350</b>	<b>Permanence</b>	<b>692.80</b>	<b>676.20</b>
6521	Dons et cadeaux	1'533.20		3500	Rbt frais Swisscom	692.80	676.20
<b>653</b>	<b>Charges diverses coordination et conseil</b>	<b>21'568.74</b>	<b>22'334.70</b>	<b>358</b>	<b>Portail</b>	<b>1'975.70</b>	<b>2'043.10</b>
6530	Administration et coordination	20'040.00	20'040.00	3582	Recettes diverses	1.20	34.45
6531	Frais de déplacement	535.70	919.00	3585	Prélèvement de fonds	1'974.50	2'008.65
6532	Frais de séances	488.05	624.25	<b>36</b>	<b>Autres produits</b>	<b>20'772.15</b>	<b>40'620.25</b>
6533	Frais de représentation	504.99	751.45	<b>360</b>	<b>Formation</b>	<b>11'089.20</b>	<b>33'634.30</b>
<b>654</b>	<b>Permanence téléphonique</b>	<b>995.05</b>	<b>1'114.30</b>	3640	Recettes des Formations	11'089.20	33'634.30
6542	Swisscom	957.25	1'096.30	<b>365</b>	<b>Film</b>	<b>40.00</b>	<b>150.00</b>
6543	Frais divers	37.80	18.00	3650	Location film	40.00	150.00
<b>658</b>	<b>Sites internet</b>	<b>3'138.65</b>	<b>2'831.80</b>	<b>366</b>	<b>Plateforme nationale</b>	<b>9'642.95</b>	<b>6'835.95</b>
<b>6580.0</b>	<b>Sites internet alter ego</b>	<b>1'164.15</b>	<b>799.35</b>	3660	Don	150.00	20.00
6581	Maintenance et mise à jour	1'164.15	729.45	3690	Prélèvement de fonds "Fonctionnement"	9'492.95	6'815.95
6585	Frais divers site internet Alter Ego	0.00	69.90	<b>37</b>	<b>Prestations propres et consommations pr</b>	<b>60'000.00</b>	<b>59'500.00</b>
<b>6585.0</b>	<b>Sites internet Portail</b>	<b>1'974.50</b>	<b>2'032.45</b>	<b>370</b>	<b>Produits Exceptionnels</b>	<b>60'000.00</b>	<b>59'500.00</b>
6586	Maintenance Portail	1'873.10	1'747.00	3710	Dons Exceptionnels	60'000.00	59'500.00
6586.01	Maintenance Portail charges sociales	41.40	128.05				
6587	Frais divers portail	0.00	97.40				
6589	Frais compte postal portail	60.00	60.00				
<b>66</b>	<b>Visibilité</b>	<b>21'363.65</b>	<b>39'839.50</b>				
<b>661</b>	<b>Communication</b>	<b>4'522.60</b>	<b>486.90</b>				
6610	Frais Brochures	4'522.60	25.00				
6611	Frais divers communications	0.00	461.90				
<b>664</b>	<b>Formation</b>	<b>8'190.10</b>	<b>29'881.65</b>				
<b>6640</b>	<b>Formateurs/Formatrices</b>	<b>6'571.05</b>	<b>26'577.80</b>				
6640.01	Formateurs/Formatrices Indépendants	3'000.00	15'098.60				
6640.02	Formateurs/Formatrices salariés	3'571.05	11'479.20				
<b>6641</b>	<b>Frais de déplacement formation</b>	<b>1'240.40</b>	<b>2'290.80</b>				
6641.01	Frais de déplacement indépendant form	245.00	600.70				
6641.02	Frais de déplacement salarié formation	995.40	1'690.10				

## Pertes et Profits

01.01.20 - 31.12.20

Charges			Précédent	Produits			Précédent
6642	Charges sociales	378.65	1'013.05				
<b>666</b>	<b>Plateforme nationale</b>	<b>8'650.95</b>	<b>9'470.95</b>				
6664	Frais fonctionnement	5'270.55	6'835.95				
6665	Frais divers	640.40					
6671	Alter ego Jura	2'740.00	2'635.00				
<b>68</b>	<b>Résultat financier</b>	<b>60'085.50</b>	<b>59'586.00</b>				
<b>680</b>	<b>Charges financières</b>	<b>85.50</b>	<b>86.00</b>				
6840	Frais de banque et compte postal	85.50	86.00				
<b>685</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>60'000.00</b>	<b>59'500.00</b>				
6850	Dotation à Fonds	60'000.00	59'500.00				
<b>8</b>	<b>Résultats exceptionnel et hors exploitation,</b>	<b>0.00</b>	<b>297.50</b>				
<b>89</b>	<b>Charges d'impôt</b>	<b>0.00</b>	<b>297.50</b>				
<b>890</b>	<b>Impôts directs de l'entreprise</b>	<b>0.00</b>	<b>297.50</b>				
8901	Impôts fédéraux directs	0.00	297.50				
					Différence (perte)	6'254.94	
					Différence précédente (perte)		2'839.85
		111'725.59	129'289.40			111'725.59	129'289.40

## Bilan final

01.01.20 - 31.12.20

Actif			Précédent	Passif			Précédent
1	<b>Actifs</b>	<b>140'071.34</b>	<b>104'328.18</b>	2	<b>Passifs</b>	<b>140'071.34</b>	<b>104'328.18</b>
10	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>140'071.34</b>	<b>104'328.18</b>	20	<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>9'188.90</b>	<b>15'723.35</b>
100	<b>Trésorerie et actifs cotés en bourse, déte</b>	<b>135'682.54</b>	<b>96'640.48</b>	215	<b>Dettes liées aux charges salariales</b>	<b>-651.95</b>	<b>615.85</b>
1010	Compte Postfinance (fonctionnement)	119'199.55	78'200.49	2152	<b>Dettes Assurances sociales</b>	<b>-651.95</b>	<b>615.85</b>
1011	Compte Postfinance Portail documentaire	5'752.89	7'709.89	2152.1	Créancier AVS/AI/APG/AC	-651.95	615.85
1012	Compte Postfinance Epargne	10'730.10	10'730.10	230	<b>Passifs de régularisation (Passif transitoi</b>	<b>9'840.85</b>	<b>15'107.50</b>
130	<b>Actifs de régularisation (Actif transitoire)</b>	<b>4'388.80</b>	<b>7'687.70</b>	2300	Charges à payer	7'600.85	14'957.50
1301	Produits à recevoir	4'388.80	7'687.70	2301	Produits reçus d'avance	2'240.00	150.00
				28	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>130'882.44</b>	<b>88'604.83</b>
				280	<b>Capital</b>	<b>23'032.50</b>	<b>29'287.44</b>
				2800	Capital	23'032.50	29'287.44
				291	<b>Fonds</b>	<b>107'849.94</b>	<b>59'317.39</b>
				2915	Fond Portail	14'658.84	11'633.34
				2920	Fond de fonctionnement	93'191.10	47'684.05
		140'071.34	104'328.18			140'071.34	104'328.18

## Rapport des comptes 2020 d'AlterEgo

Le bilan résume bien les liquidités de l'association à fin décembre 2020. Il nous montre un excédent de dépenses de fr. 6'254.94. Cette perte diminuée du capital de fr. 29'287.44 fait passer le capital de l'association à fr. 23'032.50 à fin décembre. Par contre, on peut constater une augmentation des fonds de 48'532.55 suite à deux importants dons, l'un de fr. 10'000.— de CURAVIVA et l'autre de fr. 50'000.— de OAK Foundation. Ces dons sont soumis à condition pour des activités futures et de la visibilité de l'association.

En observant les charges inhérentes au fonctionnement de l'association, on peut constater que les charges administratives, celles de coordination et conseil, de la permanence téléphonique et des sites sont assez similaires des années précédentes. Les grosses différences se portent sur les dons et cadeaux qui sont essentiellement des cadeaux aux bénévoles qui œuvrent en faveur d'AlterEgo et pour ceux qui sont partis après plusieurs années de service données à l'association. Des nouvelles brochures ont également été éditées cette année pour un coût de fr. 4'522.60.

La grosse différence provient de nos formations. En effet, à la suite des conditions sanitaires en vigueur une bonne partie de l'année, beaucoup de formations ont été annulées. Les charges de ces formations s'élèvent à fr. 8'190.10 pour fr. 11'089.20 de recettes, soit un bénéfice de fr. 2'899.10 contre fr. 3'752.65 l'année précédente.

Nous constatons toujours une légère baisse des cotisations qui a été quelque peu compensée par les dons que nos membres ont versés en plus de leurs cotisations. Les dons exceptionnels de fr. 60'000.— déjà mentionnés dans le premier paragraphe ont été affectés pour fr. 5'000.— dans le fonds portail et pour fr. 55'000.— dans le fonds de fonctionnement.

Un prélèvement de fr. 1'974.50 du fonds portail a permis la couverture des frais liés à la maintenance du portail et un autre prélèvement de fr. 9'492.95 du fonds de fonctionnement a permis de couvrir les frais de la nouvelle brochure ainsi qu'une partie des frais de la Plateforme nationale

En résumé, avec un total des charges de fr. 111'725.59 et un total des recettes de fr. 105'470.65, les comptes 2020 présentent un excédent de charges de fr. 6'254.94.

  
Christine Guex

# RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

A l'assemblée de

## L'ASSOCIATION ALTER EGO

(Association Suisse pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées)

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre Association pour l'exercice arrêté au **31.12.2020**.

A l'issue de nos vérifications, nous avons constaté que :

- Le bilan dont le total s'élève à **fr. 140'071.34** concorde avec la comptabilité
- Le compte de fonctionnement de l'exercice 2020 indique de façon satisfaisante l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait.

Tous les justificatifs demandés nous ont été aimablement fournis par votre comptable.

Sur la base de nos examens, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et présentant un excédent de dépenses de **Fr. 6'254.94** établissant la fortune de votre association à **Fr. 23'032.50**

Lausanne, le 22 avril 2021



Marc Floquet



Filip Juffer

Annexes : compte d'exploitation et bilan 2020

## Perspectives 2021

### Renforcer la visibilité de l'association

Pour l'année 2021, l'association **alter ego** se donne pour objectif de renforcer sa présence et sa visibilité au niveau romand.

#### Comité BEJUNE

En 2019, un groupe de professionnels neuchâtelois se rassemble pour créer une antenne neuchâteloise **alter ego**. Plusieurs scénarios sont évoqués, un est retenu: la création d'un Comité BEJUNE (Jura bernois et Jura qui forment déjà la Section Jura auquel s'ajoute Neuchâtel). En effet, plusieurs organisations appliquent avec succès cette organisation régionale qui déploie de fortes synergies dans le respect des spécificités cantonales. 2020 ne l'ayant pas permise, la création de BEJUNE est prévue pour cette année.

#### Réflexion stratégique

La nécessité de travailler de manière concertée et avec des objectifs concrets est de plus en plus pressante au sein du Comité. Lors de la journée au vert de ses membres, le programme sera consacré en partie à la définition des objectifs prioritaires de l'association et permettra de déterminer un plan d'action pour les atteindre. Il s'agira ensuite de mobiliser les ressources nécessaires pour y parvenir. Le développement de la communication d'**alter ego** et des différents outils sera intégré à cette réflexion.

#### Préparer les 20 ans de l'association

L'association **alter ego** fêtera ses 20 ans **le mercredi 15 juin 2022**. Un anniversaire que nous souhaitons marquer en votre honneur qui, en votre qualité de membre, nous avez permis un engagement professionnel et proactif dans la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées par la formation et l'information durant vingt années.

-----